



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Demande d'un subside pour des investissements dans des installations de protection contre l'eau en cas d'inondations

Statut du requérant:

- Particulier (personne physique), propriétaire de l'installation
 Représentant légal d'une copropriété (joindre le certificat de mandat)

Nom et prénom: _____

Numéro et rue de l'immeuble concerné: _____

Localité: _____ Code postal: _____

E-Mail: _____ Tél.: _____

IBAN: _____ BIC: _____

Titulaire du compte: _____

Relevé des installations faisant objet de cette demande de subside

Fournisseur	Date facture	Montant facture	Description

Prière de joindre impérativement les offres respectivement les factures du service ou du produit fourni dûment acquittées ainsi que des photos montrant l'installation du système de protection. Les factures y relatives doivent être introduites à la commune dans un délai maximal de 6 mois après l'installation.

Lieu Date Signature du demandeur

Le demandeur déclare avoir pris connaissance du règlement communal du 9 décembre 2021 ayant comme objet le subventionnement d'investissements dans des installations de protection contre l'eau en cas d'inondations et que les renseignements fournis sur le présent formulaire sont sincères et exacts.

La commune de Reckange-sur-Mess s'engage à respecter vos droits en matière de protection des données selon la législation en vigueur sur le traitement des données à caractère personnel. Ces données sont stockées et utilisées exclusivement à des fins de traitement de votre demande ou de prise de contact. Après expiration du traitement de votre demande, vos données sont effacées, pourvu que vous le demandiez et que des délais de conservation légaux ne s'opposent pas à un tel effacement.

Espace réservé à l'administration

- Demande acceptée Demande refusée

Prière d'établir un mandat
d'un montant de

Motif:

Article budgétaire
3/550/648120/99001

Reckange-sur-Mess, le _____

Le collègue échevinal

Bourgmestre, Echevin, Echevin,
Carlo Muller Robert Leclerc Christian Tolksdorf